26 juin 2007 **07.372** 

## **Question Anne Tissot-Schulthess**

## **Nouvel horaire CFF 2008**

A part l'ouverture de la nouvelle halte du Crêt-du-Locle, le nouvel horaire CFF n'apporte pas d'amélioration notable de l'offre ferroviaire dans le canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat s'est-il fait le relais des revendications suivantes auprès des CFF:

- Amélioration de l'offre sur la ligne Le Locle La Chaux-de-Fonds Neuchâtel (Tableau-horaire 223) par la mise à disposition d'une rame directe supplémentaire en fin d'après-midi, utile pour les pendulaires (départ Neuchâtel à 19h31) et introduction de véhicules à plancher bas sur cette ligne qui dessert les trois villes de notre canton?
- Train Morteau La Chaux-de-Fonds: les deux trains du matin Morteau La Chaux-de-Fonds sont indiqués comme étant à l'étude. Y'a-t-il à craindre qu'ils ne soient pas maintenus?
- Desserte de la Béroche: pour quelles raisons n'a-t-on pas obtenu des Regio supplémentaires sur Yverdon, alors que cette offre permettrait entre autres aux habitants de La Béroche d'avoir des correspondances à Yverdon, sur Lausanne et Genève?
- Ligne du pied du Jura: pour quand est prévu la cadence à 30 minutes des ICN sur la ligne du pied du Jura? Faudra-t-il attendre 2010?
- L'ouverture imminente de la halte du Crêt-du-Locle ouvre de nouvelles perspectives pour les pendulaires. A ce propos, la réalisation du parking d'échange au Col-des-Roches est-elle bientôt d'actualité?

Cosignataires: P. Erard et E. Bourqui.